

ENGAGEZ-VOUS POUR LE COMMUNAUTAIRE



# Le Tribunal populaire du peuple communautaire



Pièce de théâtre du FRACA Montréal  
tenue le 7 février 2018 au CEDA

## **Tribunal populaire du peuple communautaire**

*Présentation tenue le 7 février 2018 par le FRACA Montréal au Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et Saint-Henri - CEDA dans le cadre de la campagne unitaire «Engagez-vous pour le communautaire»*

### **Textes:**

Alice Charasse, Jean-Yves Joannette, Marie-Chantal Locas et Stéphane Théoret

### **Personnages/Distribution :**

*Bruno le journaliste* : Bruno Laprade, RIOCM

*Greffier Émile de Bellefeuille*: Jean-Yves Joannette, TROVEP

*Juge Julie Justice*: Julie Corbeil, Projet Pal

*Animatrice de foule*: Nancy Harvey, ROCFM

### **Partie gouvernementale :**

*Maître Yuri Coupe-tout* : Stéphane Théoret, CDC Villeray

*Ministre finance M. Leitao*: Diana Lombardi, RAFSSS

*Conseil Trésor M. Arcand* : Pierre Valois, CFP

*Témoin : Yuri Coupe-tout*: Stéphane Théoret, CDC Villeray

### **Partie ACA :**

*Avocate Debout Painchaud*: Marie-Andrée Painchaud

### **Témoins Engagistes:**

Marie Chantal Locas, RIOCM

Éric Michaud, CLCV

Alice Charasse, RACOR

ISBN : 978-2-9805968-5-8

Mai 2018

## Mise en contexte de la pièce

Vous avez entre les mains le verbatim du procès que les organismes communautaires montréalais ont intenté contre le gouvernement du Québec. Rappelons brièvement les faits :

Dans les dernières années, les organismes communautaires autonomes ont été attaqués par les mesures d'austérité. Les dommages sont nombreux, pertes de financement, perte d'autonomie, déstabilisation des organismes, etc. Certains sont même menacés de fermeture, autour d'eux. Les groupes voient les services publics et les programmes sociaux se détériorer. Les populations avec lesquelles ils travaillent s'appauvrissent. Devant cet état de situation, les organismes communautaires se rassemblent et s'unissent sous la bannière de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*.

Afin de soutenir les actions et de rendre visibles les revendications de cette campagne, les organismes communautaires de Montréal se doteront d'une coalition, le *Front régional d'action communautaire autonome*, que l'on nomme dans l'intimité de nos rencontres le *FRACA Montréal*.

### **L'arrestation et le procès :**

Dans l'avant-midi du 7 février 2018, plus de 150 personnes membres, participantEs, militantEs, permanentEs d'organismes communautaires envahissent deux lieux importants : la Tour de la Bourse et le Centre de Commerce Mondial où logent les bureaux du ministre des Finances, Carlos J. Leitão et de Pierre Arcand, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du Trésor.

Dans une mise en scène bruyante, les valeureux membres des organismes communautaires procèdent à l'arrestation de ces deux malfrats et les emmènent manu militari au *Tribunal populaire du peuple communautaire*. Les deux accusés seront jugés et condamnés par un vaste jury de plus de 500 personnes, déterminé à en finir avec les politiques d'austérité et du sous-financement de leurs organismes.

Le succès de cette assemblée théâtralisée fut total et plusieurs personnes ont demandé le texte. Le voilà. Nous vous invitons à le lire, mais surtout à vous en inspirer et peut-être même, pourquoi pas, à mettre en scène votre propre procès.

Bonne lecture!

*Greffier Émile de Bellefeuille*

## Introduction

*Bruno le journaliste (carte de presse sur chapeau mou) entre et rappelle le fil des événements.*

**Bruno le journaliste :** *(se tenant l'oreille)*

Oui, Patrice, oui Patrice vous me recevez bien... oui... oui, alors nous sommes en ondes... Oh... Bonjour mesdames et messieurs, alors oui, je suis juste devant le tribunal populaire où seront jugés deux des ministres de la bande gouvernementale qui ont plongé le Québec et les organismes communautaires dans les affres de l'austérité.

Je rappelle pour nos téléspectateurs et téléspectatrices le fil des événements.

Un vaste mouvement d'organismes communautaires se sont ralliés sous la bannière de la campagne Engagez-vous pour le communautaire afin de faire valoir leurs revendications : soit des réinvestissements dans les services publics et les programmes sociaux, des rehaussements significatifs de leurs enveloppes de financement, ainsi que le respect de leurs autonomies.

Après deux ans de campagnes, parsemés de grandes mobilisations, ce matin coup de théâtre fracassant, deux ministres ont été arrêtés et inculpés. Dans quelques minutes, va s'ouvrir ce fabuleux procès, qui sera diffusé en direct sur nos écrans.

*(Le greffier entre il va présenter la cause. Les personnages entrent lorsqu'ils sont nommés)*

**Greffier Émile de Bellefeuille :**

Attention, attention, nous vous invitons à reprendre vos places s'il vous plaît. Aujourd'hui, 7 février 2018, le Tribunal populaire du peuple communautaire entendra la cause numéro ACA-4000 groupes d'ACA contre le gouvernement du Québec.

Dans le coin droit, la partie gouvernementale sera représentée par les deux accusées, monsieur Carlos J. Leitão ministre des Finances du Québec et monsieur Pierre Arcand, Président du Conseil du trésor, ils seront représentés par avocat de l'Institut Économique de Montréal, maître Youri Coupe-tout.

Les groupes d'ACA, aussi appelé les Engagistes *(entrée des témoins communautaires)*, sont représentés ici dans le coin gauche par l'avocate maître Marie-Andrée toujours Debout Painchaud.

Mesdames et messieurs, veuillez s'il vous plaît vous lever et accueillir  
Madame la juge.....Julie Justice.

*(Peuple debout)*

## **Juge Julie Justice :**

Merci, veuillez vous asseoir. Je déclare la cour ouverte. (*coup de maillet*) Mesdames et messieurs des Jurys, vous aurez aujourd'hui à juger une affaire de la plus haute importance. Je vous fais donc lecture de l'acte d'accusation :

### *ACTE D'ACCUSATION*

*Le gouvernement du Québec, ici représenté par*

*Carlos J. Leitão ministre des Finances du Québec et*

*Pierre Arcand ministre responsable de Président du Conseil du trésor*

*Ils sont accusés :*

*D'entrave à la justice sociale.*

*De conspiration dans le but avoué de détruire les acquis sociaux que sont les services publics et les programmes sociaux.*

*De conduite dangereuse de politiques d'austérité avec faculté affaiblie par l'ivresse du pouvoir.*

*D'omission de fournir les choses nécessaires à la vie pour les personnes en situation de pauvreté.*

*D'entrave au travail des agents de la paix que sont les organismes communautaires.*

*D'avoir proféré des menaces de mort des organismes communautaires.*

*De non-assistance à groupe communautaire en danger.*

*D'Intimidation : en laissant planer l'ombre de coupure sur les organismes communautaires.*

*Séquestration de l'autonomie des organismes communautaires.*

*De détournement de mission des organismes communautaires.*

Voilà, donc ainsi libellé, l'acte d'accusation.

Maintenant que les accusations sont portées, avant d'entendre vos témoins, j'inviterais les avocats des deux parties à nous présenter dans un premier temps, les grandes lignes de leurs argumentaires respectifs.

## **Énoncés des parties**

### **Avocate Debout Painchaud. :**

Merci beaucoup votre honneur, aujourd'hui Mesdames et Messieurs les jurys, nous ferons la preuve, sans l'ombre d'un doute, que les accusés ont trahi les groupes communautaires, et donc, la population du Québec. Oui, je n'ai pas peur d'affirmer haut et fort que les accusés sont des traîtres et méritent d'être traité comme tel. Traîtres! Les groupes communautaires sont plus qu'importants, ils sont essentiels! Ils sont la solidarité. Ils sont la justice sociale. Ils sont la dignité. Et pour poursuivre leur noble mission, ils n'ont besoin que de 475 millions de dollars.

475 millions pour 4000 groupes, est-ce que c'est trop demandé? NON  
Mais qu'auraient fait les groupes avec cet argent?  
Est-ce qu'ils auraient construit des avions? NON  
Est-ce qu'ils auraient creusé dans le fleuve pour trouver du pétrole? NON  
Est-ce qu'ils l'auraient placé dans un paradis fiscal? NON?

Ils auraient aidé du monde! Des femmes, des familles, des personnes immigrantes, des personnes assistées sociales, des personnes âgées. Du monde qui se tiennent debout pis qui ont le cœur à la bonne place! Du monde qui se mettent ensemble pour améliorer leur vie. Mesdames et Messieurs le jury, les accusés ont décidé d'affamer les groupes communautaires. Avec pour résultat des coupures d'activités pour les membres et des conditions de travail de plus en plus difficile. Les groupes ont une mission. Ils ont un rôle social important à jouer. Se sont des lieux de prise de parole, des lieux de démocratie, des lieux de transformation sociale, des lieux où les citoyens se réapproprient leur pouvoir. Ce rôle doit être reconnu et financé! Ils ne sont pas là pour faire des miracles avec des bouts de chandelles! Ils ne sont pas là pour faire la job de l'État pour moins cher! Les groupes ne sont pas des missionnaires! Les accusés ont distribué des miettes par-ci par-là dans les derniers mois. De la poudre aux yeux, Madame la Juge!

Nous démontrerons aujourd'hui que les accusés ont les poches pleines de cash et le cœur vide. Et qu'ils sont donc coupables d'avarice, de mensonge et de trahison!

**Maitre Youri Coupe-tout :**

Fi que tout cela. Votre honneur, les accusations portées contre mes clients sont hautement délirantes. On nomme ici, austérité ce qui en fait n'est que bonne gestion. Oui, mes clients ont coupé, compressé, réduit la taille d'un état qui souffrait d'embonpoint et l'embonpoint votre honneur on le sait, essouffle la classe moyenne et fait souffrir la petite, la moyenne et même la grosse et très grosse entreprise, d'ailleurs nos actions ont été saluées par les plus hautes banques et jusqu'à Wall Street ont reconnu les hauts taux d'intérêt des compressions que mes clients ont effectuées. Et je rappellerais avec fermeté et conviction, que mes clients, ont agi ainsi dans un contexte économique de féroce mondialisation qui ont obligé des choix difficiles, mais oh combien nécessaire. C'est ce que je vais démontrer tout au long du procès. Mes clients n'avaient pas d'autres choix que de couper, compresser, serrer, comprimer les dépenses pour que de réels investissements puissent être réalisés. Sans ces compressions, nous aurions pu réduire les impôts, jamais nous n'aurions pu subventionner Bombardier, sans la vigoureuse action gouvernementale, nous n'aurions même pas pu payer nos glorieux médecins spécialistes. Voilà votre honneur, voilà, mesdames, messieurs, du jury ce que nous allons vous démontrer.

**Juge Julie Justice :**

Maintenant, mesdames, je vais vous expliquer le déroulement du procès et vous donner des consignes comme membre du jury. (*Coup de maillet*)

Le procès qui se déroulera cette après-midi abordera trois grandes questions liées à l'acte d'accusation. (*Coup de maillet*)

Premièrement, nous examinerons si l'accusation - De conspiration dans le but avoué de détruire les acquis sociaux que sont les services publics et les programmes sociaux. Ainsi que de conduite dangereuse de politiques d'austérité avec faculté affaiblie par l'ivresse du pouvoir est valide ou non. *(Coup de maillet)*

Deuxièmement sera abordée la question de non-assistance à groupe communautaire en danger. Donc, la question du financement de l'action communautaire autonome. *(Coup de maillet)*

Troisièmement, nous nous pencherons sur les accusations relatives au respect de l'autonomie des organismes communautaires. *(Coup de maillet)*

En quatrième partie; le jury aura le droit de poser des questions et même de formuler s'il y a lieu de nouvelles accusations.

*(Debout)*

Par la suite, le jury (ici, vous aurez compris, que c'est vous, vous qui êtes ici assis dans cette salle qui composé le jury) bref, le jury, votera pour établir si oui ou non les accusés sont coupables ou non coupable.

Enfin, investi des pouvoirs qui me sont conférés par le peuple communautaire, j'énoncerai le verdict et annoncerai la sentence. *(Coup de maillet)*

Maintenant, passons à la première partie; la justice sociale.

## **Partie JUSTICE SOCIALE**

**Juge Julie Justice :**

Avocate Debout Painchaud la parole est à vous.

**Avocate Debout Painchaud :**

J'appelle à la barre Marie Chantal Locas

*(Le greffier accompagne Marie Chantal à la barre des témoins)*

**Greffier Émile de Bellefeuille :**

Citoyenne Locas , sur la bible des valeurs progressistes des groupes d'action communautaire autonome, jurez-vous de dire la vérité, toute la vérité, juste la vérité, dite, je le jure.

**Marie-Chantal :**

Je le jure.

**Avocate Debout Painchaud :**

Madame Locas, comment décririez-vous la situation actuelle de nos services publics et de nos programmes sociaux?

**Marie-Chantal :**

Les dernières années ont été pénibles. Dès son arrivée au pouvoir, le gouvernement libéral a sonné l'alarme et nous a annoncé que le Québec était au bord d'un gouffre financier. Pour nous sauver et ne pas mettre en faillite les générations futures, il fallait tout de suite réduire considérablement les dépenses publiques. C'est alors qu'un large exercice de compressions budgétaires a débuté. Au total, nos services publics et nos programmes sociaux ont été amputés de plus de 4 milliards de dollars depuis 2014!

On nous avait promis que l'État québécois serait capable de se serrer la ceinture sans que les services à la population ne soient touchés. Ce ne fut bien sûr pas le cas. En santé, les établissements ont dû couper des postes et fermer des lits. Les listes d'attente allongent, les services à domicile sont réduits. Les CLSC se vident de leurs employé-e-s et les centres jeunesse aussi. Des centres de jour ont fermé. Il est de plus en plus difficile d'avoir accès à des services sociaux dans le réseau public.

Aussi, le personnel est à bout de souffle comme le démontrent, entre autres, les témoignages de plusieurs infirmières dans les derniers jours. Pendant ce temps, les médecins eux s'en mettent plein les poches à coup de primes pour arriver à l'heure!

Dans nos écoles, ça ne va pas mieux! Les élèves en difficulté ont de moins en moins de soutien. Plusieurs postes d'éducateurs et éducatrices spécialisé-e-s, de psychologues, d'orthophonistes, d'orthopédagogues et j'en passe ont été abolis. Le transport scolaire a été réduit et les tarifs des services de garde ont augmenté. Rappelons-nous aussi les propos édifiants de l'ancien ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, selon qui les enfants n'allaient pas mourir des compressions dans les bibliothèques scolaires.

Les universités et les cégeps ont aussi subi d'importantes compressions. Là aussi, des postes sont coupés, certains cours ne se donnent plus et les bibliothèques voient leur budget réduit. Des frais de toute sorte que doivent payer les étudiants et étudiantes augmentent.

Au niveau des Centres de la petite enfance (CPE), c'est encore une fois le même scénario. Le gouvernement leur a imposé d'importantes restrictions budgétaires qui affectent les services. On réduit les heures, on coupe des places, on achète moins de jouets, on donne aux enfants des mets surgelés. En plus, le gouvernement a modulé les tarifs que doivent payer les parents sous prétexte que nous n'avions plus les moyens de nous payer un réseau de garderie à 7 \$.

Le gouvernement actuel ne cesse de s'en prendre aux personnes les plus démunies comme en témoigne aussi sa réforme de l'aide sociale. Avec Objectif emploi, le ministre François Blais obligera dès le mois d'avril les personnes qui font une première demande d'aide sociale à passer par un parcours de retour aux études ou de recherche d'emploi sous peine de voir leur prestation réduite. Certaines personnes pourraient recevoir à peine 400 \$ par mois si elles refusent de prendre part au programme.

**Avocate Debout Painchaud :**

Est-ce que vous diriez que la situation que vous venez de décrire a un impact sur les organismes communautaires et sur les personnes qui les fréquentent?

**Marie-Chantal :**

Bien sûr! Comme je vous l'ai dit, la population du Québec a assisté dans les dernières années à un véritable saccage des services publics et des programmes sociaux. De plus en plus de personnes n'arrivent pas à obtenir les services dont elles ont besoin. Celles qui n'ont pas les moyens d'aller au privé sont envoyées dans les organismes communautaires, qui avaient déjà du mal à remplir leur mission en raison de leur sous-financement chronique. Bref, de plus en plus de personnes sont dirigées vers les groupes, les besoins de ces personnes sont de plus en plus grands, les problématiques qu'elles vivent se multiplient et se complexifient, mais les ressources des organismes elles n'ont pas augmenté.

**Maitre Debout Painchaud :**

Merci, madame Locas, c'est très clair, je n'ai pas d'autres questions.

**Juge Julie Justice :**

Maitre Coupe-tout avez-vous des questions a posé au témoin?

**Maitre Youri Coupe-tout :**

Merci madame la Juge. Madame Locas, ne diriez-vous pas que les mesures prises par le gouvernement libéral étaient nécessaires pour remettre de l'ordre dans les finances publiques du Québec?

**Marie-Chantal :**

Ce n'est pas la première fois que le Québec se fait dire qu'il fonce tout droit dans un mur en raison de l'état de ses finances publiques. Le gouvernement actuel n'a pas été très original. En fait, c'est la première étape du cycle de l'austérité. Quand un gouvernement arrive au pouvoir, on se fait dire que nous vivons au-dessus de nos moyens et que nous ne pouvons plus nous payer les services publics et les programmes sociaux que nous avons. Vient ensuite une période de compressions budgétaires dite nécessaire. Avec les surplus budgétaires dégagés grâce aux compressions, le gouvernement donne des baisses d'impôt qui bénéficient aux mieux nantis qui ont les moyens de se tourner vers le privé étant donné que le système public est affaibli. Par le fait même, le gouvernement se prive de revenus et pourra à nouveau nous dire qu'il n'a plus

d'argent et qu'il doit encore faire des compressions.

**Maitre Youri Coupe-tout :**

Mais vous semblez oublier que, maintenant que la situation financière du Québec a été rétablie, le gouvernement a réinvesti considérablement dans les services publics et les programmes sociaux. Il a même dévoilé récemment un nouveau plan de lutte contre la pauvreté!

**Marie-Chantal :**

En fait, les quelques investissements annoncés depuis que le gouvernement nage dans les surplus budgétaires ne sont que des grenailles si on les compare aux compressions subies entre 2014 et 2016. Le gouvernement est loin d'avoir rétabli la situation et une grande partie de la population a toujours du mal à obtenir les services dont elle a besoin.

Et ne me parlez pas d'un plan de lutte contre la pauvreté! Il s'agit plutôt d'un plan d'action pour l'inclusion économique et la participation sociale. En fait, le gouvernement veut forcer les gens à intégrer le marché du travail et pénaliser ceux et celles qui ne peuvent pas en amputant leur revenu.

Si le gouvernement voulait vraiment réduire la pauvreté au Québec, il se donnerait les moyens de le faire. Il irait chercher l'argent là où il est pour financer les services publics et les programmes sociaux, et il cesserait de faire des compressions sur le dos des plus démunis-e-s. Plutôt que d'accorder des baisses d'impôt juste avant les élections, il pourrait augmenter le nombre de paliers d'imposition, ce qui bénéficierait à une majorité de la population tout en augmentant ses revenus. Il pourrait aussi taxer davantage les banques et les grandes entreprises. Il pourrait prendre des mesures pour véritablement lutter contre les paradis fiscaux pour récupérer les milliards de dollars qui s'y trouvent. Mais tout cela n'est pas à l'avantage de ceux et celles qui nous gouvernent dans le moment, alors c'est la population qui en paie le prix!

**Maitre Youri Coupe-tout :**

Je vois que vous avez vraiment un parti pris bien ancré.

Comme dernière question....pourriez-vous nous épeler lentement votre nom de famille.

**Marie-Chantal :**

L-O-C-A-S.

**Maitre Youri Coupe-tout :** (*indigné*)

Votre honneur, messieurs et mesdames du jury, je vous ferais remarquer que le nom de cette dame contient les lettres O-C-A-comme dans l'acronyme – organisme-communautaire-autonome... je demande que se témoignage soit retiré, il est partial et donne un point de vue biaisé de la réalité.... Je n'ai pas d'autres questions et votre honneur et demeure convaincu que mes honorables clients ne sont en rien coupables des allégations d'iniquité dont on les accuse.

**Avocate Debout Painchaud :**

Objection votre honneur.

*(Le peuple dans la salle : Objection- Objection- Objection)*

**Juge Julie Justice :**

Objection accordée, maître Coupe-tout votre demande est rejetée.

**Maître Youri Coupe-tout :** *(geste de déception et de mépris et reprenant ses esprits)*

Votre Honneur, j'appelle à la barre, un témoin qui sera réfuté l'ensemble des accusations qui viennent d'être portées, j'appelle un grand argentier et un grand mandarin de l'état québécois : un gardien prudent et averti des cordons de notre bourse collective, Monsieur, mon ami, Pierre Arcand président du Conseil du Trésor

**Le greffier Émile de Bellefeuille :**

Citoyenne Arcand, sur la bible des valeurs progressistes des groupes d'action communautaire autonome, jurez-vous de dire la vérité, toute la vérité, juste la vérité, dite, je le jure.

**M. Arcand :**

Non, je refuse, mais je suis prêt à jurer sur le *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*.

**Le greffier Émile de Bellefeuille :** *(maussade)*

bon, bon.... citoyen Arcand, sur la bible du *Plan gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*. Jurez-vous de dire la vérité, toute la vérité juste la vérité, dite, je le jure.

**M. Arcand :** *(avec des allures de lutteurs)*

Oui je le jure. Car notre *plan gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023* va permettre à 100 000 personnes de sortir de la pauvreté d'ici 2023. Et ça, c'est formidable.

**Maître Youri Coupe-tout :**

Cher président du trésor, qu'avez-vous à répondre à ses Engagistes qui vous accusent d'entrave, de conspiration, de détournements, de toutes ses maux qui ne sont qu'un fétide tissu de mensonges, car sans l'ombre d'un doute, l'exemple de votre plan gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale va permettre à 100 000 personnes de sortir de la pauvreté, cela ne répond-il pas à leurs demandes de justice sociale.?

**M. Arcand :**

Oui monsieur Coupe-tout, 100 000 personnes vont sortir de la pauvreté... j vous jure qu'il n'en restera plus pour niaiser dans des organismes communautaires. 100 000 personnes sorties de la pauvreté... je prévois la fermeture des banques alimentaires pour 2022 et demi.

**Maître Youri Coupe-tout :**

C'est donc dire que la lutte à la pauvreté vous connaissez ça.

**M. Arcand :**

Moi, la lutte je connais, j'ai été chroniqueur sportif dans ma jeunesse et j'ai interviewé de grands noms de la lutte...

**Maître Youri Coupe-tout :**

Donc la lutte à la pauvreté, ça vous connaît.

**M. Arcand :**

Bien sur, comment croyez vous que nous avons réussi à dégager des surplus budgétaires aussi incroyables... en luttant contre la pauvreté. En effet, j'entrais dans un ministère, je regardais ce qui n'était pas taxer ni tarifier et je taxais et tarifais. C'est ainsi que de pauvres ministères ont réussi à faire des surplus budgétaires.

**Maître Youri Coupe-tout :**

Voilà, qui devrait faire taire la partie adverse. Il m'apparaît clair que la justice sociale...

**Avocate Debout Painchaud :**

Oh là les moteurs... monsieur Arcand, reconnaissez-vous que les surplus budgétaires que vous venez de réalisé ont été fait sur le dos des services publics et des programmes sociaux.

**M. Arcand :**

Sur le dos, sur le dos, quand on veut monter plus haut, il faut bien prendre appui sur le dos de quelqu'un, je sais que cela peut apparaître rude, mais je dois vous dire que la justice fiscale ce n'est pas de la justice discale. Il faut que cela se fasse sur le dos de quelqu'un ou de quelque une.

**Avocate Debout Painchaud :**

Mais qu'osez-vous donc appeler de la justice fiscale.

**M. Arcand :**

La justice fiscale est une justice qui permet d'accéder aux paradis fiscaux et d'enrichir les riches qui par la suite vont pouvoir créer des fondations pour redistribuer la richesse. C'est une loi économique incontournable, il faut qu'il y ait des riches si on veut répartir la richesse.

**Avocate Debout Painchaud :**

C'est bien ce que vous appelez le partage de la richesse. Mais dites moi monsieur Arcand, est-il vrai que les riches sont de plus en plus riches et qu'il y a de moins en moins de riches?

**M. Arcand :**

Oui, et cela m'attriste profondément, cela devrait inquiéter grandement notre société, parce qu'il

faut le regretter, le fait qu'il soit de plus en plus riche ne doit pas nous faire oublier qu'ils sont de moins en moins nombreux, les riches doivent être considérés comme un espèce en voie de disparition... et c'est pour cela que moi, je fais tout pour les protéger.

**Avocate Debout Painchaud :** *(choqué)*

Vraiment, éditant et insignifiant, je n'ai pas d'autres questions merci.

*(Arcand, s'en retourne à sa place avec des allures de lutteurs vainqueurs.)*

## **Partie FINANCEMENT**

**Le greffier Émile de Bellefeuille :**

Citoyen Michaud, sur la Politique gouvernementale en matière d'action communautaire, jurez-vous de dire la vérité, toute la vérité, juste la vérité, dite, je le jure.

**Éric :**

Je le jure.

**Avocate Debout Painchaud :**

Monsieur Michaud. Pourriez-vous nous décrire à grand trait ce qu'est le Comité logement Ville-Marie; sa mission, sa pertinence.

**Éric :**

Le Comité Logement Ville-Marie est un organisme de défenses collectives des droits. Nous défendons les droits des locataires du quartier. Nous venons de fêter nos 40 ans d'existence et nous sommes aussi pauvres qu'à notre naissance.

**Avocate Debout Painchaud :**

Et quelles sont vos ressources humaines?

**Éric :**

Il y a présentement 250 membres représentés par un conseil d'administration composé de 7 personnes. Il emploie 3 employé-e-s à temps plein, dont deux employés permanents ainsi qu'une troisième, engagée sur un projet.

**Avocate Debout Painchaud :**

Pouvez-vous décrire le milieu dans lequel vous intervenez?

**Éric :**

Ville-Marie est un des plus vieux quartiers de Montréal, la majorité des ménages sont locataires. La pauvreté est grande. Il faut aussi dire que la gentrification du quartier complique la vie des ménages à faibles revenus.

**Avocate Debout Painchaud :**

Qu'elles sont les activités que vous réalisez.

**Éric :**

Comme la majorité des organismes communautaires, notre travail se divise en quatre grands axes.

L'éducation populaire; analyse politique non partisane, de la représentation politique et de la mobilisation.

Par exemple, on offre des ateliers de formations sur les droits des locataires et sur le logement social. On réalise des recherches en lien avec les questions du logement. On contribue à l'élaboration de plates-formes de revendications avec d'autres groupes communautaires et avec des regroupements comme le RCLALQ ou le FRAPRU.

Nous faisons également de la représentation politique auprès représentants d'administration publique ou l'on rencontre avec des élus, ou des candidats en période électorale, visant à les sensibiliser à certaines problématiques ou enjeux en matière de logement

Nous mobilisons nos membres dans le cadre de campagnes de sensibilisation, d'activités collectives ou de manifestations publiques ayant trait à la défense de droits des locataires ainsi qu'au développement de logement social ou encore dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

**Avocate Debout Painchaud :**

Impressionnant. Merci....

**Éric :**

Nous offrons également un service individuel d'information et de soutien aux locataires dans la défense de leurs droits (service téléphonique, en ligne ou en personne) qui nous permet de traiter plus de 700 dossiers de locataires par an. Cela nous permet également de développer une connaissance des problématiques de la population du territoire que nous desservons et d'alimenter nos activités en matière d'analyse politique non partisane et de représentation.

**Avocate Debout Painchaud :**

Vous réalisez beaucoup d'activité. Maintenant, parlez-nous des difficultés financières que vous rencontrez.

**Éric :**

Oui, nous réalisons beaucoup d'activité avec peu de sous. La situation de sous-investissement à laquelle nous sommes confrontés fait en sorte que notre organisme se retrouve aujourd'hui dans une situation très précaire.

Notre financement a la mission est de 66, 564 \$ annuellement. 66 564, pas 66, 565,, 66, 564. Cette somme n'a pas été indexée depuis 2008.

**Avocate Debout Painchaud;**

Avez-vous d'autres sources de financement.

**Éric :**

Le reste de notre financement repose sur des sources relativement fragiles, qui diminuent d'année en année, lorsqu'elles ne sont pas carrément appelées à disparaître à plus ou moins brève échéance : revenus de bingo, dons de communautés religieuses, ou encore sur des sources de financement instables, telles que la contribution au secteur accordée par la Société d'habitation du Québec, via le programme AccèsLogis, ou encore le financement par projet. Bref, c'est excessivement fragile.

**Avocate Debout Painchaud :**

Mais est-ce que vous arrivez à boucler votre budget.

**Éric :**

Difficilement, l'année dernière nous avons dû faire un déficit, nous avons été obligé de vider nos surplus accumulés au fil des années antérieures. Mais pour la prochaine année, un autre déficit s'annonce et là, nous n'aurons plus de réserve pour l'absorber. Nous sommes vraiment inquiets pour l'avenir. D'autant plus que nous sommes locataires d'un Centre d'éducation populaire et que nous risquons de perdre notre local ou de faire face à une hausse de loyer que nous ne pourrions pas encaisser.

**Avocate Debout Painchaud :**

Comment pensez-vous vous en sortir.

**Éric :**

C'est certain qu'on ne pourra aller de déficit en déficit pendant des années. Nous avons commencé à réduire le nombre d'heures rémunérées d'un ou de nos deux employés permanents. Réduire les heures de travail signifient aussi de réduire les activités, les services, à long terme ça va avoir un impact sur nos capacités de mobilisation ou de représentation. Le conseil d'administration a décidé de réaffecter une bonne partie du temps de travail du coordonnateur de l'organisme à la recherche de financement, ce qui a cependant pour effet de réduire d'autant le temps qu'il consacre habituellement à nos activités.

**Avocate Debout Painchaud :**

Monsieur Michaud, avez-vous quelques choses à ajouter.

**Éric :**

J'ajouterais seulement, que si le comité logement Ville-Marie disparaissait, ça serait une énorme perte pour les locataires du quartier pour qui nous sommes une référence, mais également un lieu d'appartenance. Le quartier perdrait un outil de mobilisation et les locataires une voie pour faire entendre leurs revendications.

**Avocate Debout Painchaud :**

Merci monsieur Michaud, ça a été très instructif. (*regardant- Youri*) Maître le témoin est à vous.

**Maître Youri Coupe-tout :**

Madame la Juge, je demande que ce témoignage soit refusé et ne puisse faire partie des éléments que le jury doit prendre en considération.

**Juge Julie Justice :**

Hum, mais pourquoi donc maître Coupe-tout.

**Maître Youri Coupe-tout :**

Parce qu'il est tout à fait inadmissible et en non-conformité avec la profession d'avocat de faire témoigner un membre de sa famille dans un procès...

**Avocate Debout Painchaud :**

Mais je ne suis pas parent avec monsieur Michaud,

**Maître Youri Coupe-tout :**

Baliverne... je ne suis pas dupe, Painchaud-Michaud vous faites toute deux partie de la grande famille des Chauds et cela ne peut me laisser froid.

**Avocate Debout Painchaud :**

Objection votre honneur.

(*Animatrice de foule + Peuple : objection + objection+ objection*)

**Juge Julie Justice :**

Objection acceptée (*coup de maillet*) Maître Coupe-tout, si vous continuez dans cette veine je vous accuse d'entrave au bon déroulement de la cour.

**Maître Youri Coupe-tout :**

Bon... bon... ben d'abord... j'appelle à la barre, ce cher monsieur le très honorable ministre des Finances monsieur Carlos J. Leitao cher fin stratège de la finance et du financement

**Le greffier Émile de Bellefeuille :**

Citoyenne Leitao, sur le registre des dix meilleurs règles comptables, jurez-vous de dire la vérité, toute la vérité, juste la vérité, dite, je le jure. *(le témoin jure)*

**Maitre Youri Coupe-tout :**

Monsieur Leitao, nous venons d'entendre un témoin se plaindre du sous-financement de son organisme. Que pourriez-vous lui répondre?

**M. Leitao :**

Je ne sais vraiment, comment répondre. Ma situation est difficile, la situation est difficile. Nous vivons dans un contexte de mondialisation et dans ce contexte de mondialisation il nous faut être hautement compétitifs. Pour être compétitif, il nous faut dégager des marges.

Vous savez, dans le fond, vous voulez quelqu'un qui a du leadership, n'est-ce pas? Nous faisons tout pour agir en bon père de famille! Nous posons des gestes importants pour remettre la maison en ordre. C'est ça la job d'un père de famille, demandez que tout le monde se ramasse, dans ce contexte, les organismes communautaires agissent un peu comme des mères de famille ou des grandes sœurs dévouées qui se doivent de ramasser ce qui traîne ou ce qui a été échappé par l'état. Nous agissons donc en bon père de famille.

**Maitre Youri Coupe-tout :**

Oui, les pères de famille sortent les vidanges et laissent l'époussetage aux petites mères de famille.

**M. Leitao :**

Il ne faut pas sous-estimer les tâches d'époussetages, vous savez, ce « Ce n'est pas nécessairement à l'État québécois de fournir des services, les organismes communautaires doivent faire leurs justes parts.

**Maitre Youri Coupe-tout :**

Ainsi vous reconnaissez l'apport social des organismes communautaires?

**M. Leitao :**

Écoutez, moi, j'adore les organismes communautaires! Y en a plein qui peuvent livrer des services sociaux et même informer les petites gens de leurs petits droits. Les organismes communautaires, ils ne coûtent vraiment pas cher et ils nous rapportent tellement d'économie... Il ne faut pas dire non à du cheap labor comme ça!

**Maitre Youri Coupe-tout :**

Donc vous ne dites pas non à ce que l'État subventionne.

**M. Leitao :**

On ne peut pas dire que l'on n'offre jamais de subventions! Je vous rappelle que j'ai trouvé des fonds pour notre fleuron québécois, Bombardier. C'est important d'acheter local! Il y a de quoi

être fier!

**Maitre Youri Coupe-tout :**

Merci de ces clarifications, Maitre Painchaud, le témoin est a vous,

**Avocate Debout Painchaud;**

Monsieur Leitao, que pourriez-vous répondre a monsieur Michaud qui tantôt nous expliquait combien il manquait de fond pour bien remplir la mission de son organisme?

**M. Leitao :**

Bien, le problème m'étonne, les gens du communautaire sont des gens volontaires, bénévoles qui aiment aider leurs prochains. Je ne comprends pas que des gens qui ont un si bon fond... de générosité n'arrivent pas a trouver les moyens de remplir leurs missions.

Si je peux me permettre quelques conseils, je leurs conseillerais de rationalisé, ont-ils vraiment besoin de faire autant d'activité? Ont-ils besoin de répondre a autant de personnes? Au gouvernement du Québec, nous avons des listes d'attentes, des salles d'attente, des dossiers en attentes et cela fonctionne très, très, très bien.

**Avocate Debout Painchaud :**

Et pourquoi ne pas payer leurs employés aux salaires minimums tant qu'à y être?

**M. Leitao :**

Mais c'est une excellente idée, vous savez dans les milieux communautaires, ce sont surtout des femmes qui y travaillent, leurs salaires sont souvent un salaire d'appoint.

**Avocate Debout Painchaud :**

Édifiant et insignifiant. Je n'ai pas d'autres questions.

**Maitre Youri Coupe-tout :**

Encore merci pour toutes vos lumières, vos réponses éclairantes. Tel un phare, M. le ministre des Finances. Vous avez illuminé tous phares allumés les routes de la prospérité.

## **Partie AUTONOMIE**

**Avocate Debout Painchaud :**

J'appelle maintenant à la barre Alice Charasse du RACOR.

**Greffier Émile de Bellefeuille :**

Sur la politique de santé mentale du gouvernement du Québec, jurez-vous de dire la vérité toute

la vérité, juste la vérité, dite je le jure.

**Alice :**

Je le jure.

**Avocate Debout Painchaud :**

Mesdames et messieurs du jury, j'ai convoqué madame Alice Charasse afin qu'elle nous entretienne des menaces qui planent sur l'autonomie des organismes communautaires.

**Maitre Youri Coupe-tout :**

Objection votre honneur, la question de l'autonomie des groupes n'est pas une question de financement.

**Juge Julie Justice :**

Bien, si je....

**Avocate Debout Painchaud :**

Si vous permettez votre honneur, il me semble que ce point relève effectivement du cadre de relation qui doit s'établir entre un organisme communautaire et le gouvernement.

**Juge Julie Justice :**

Je vous écoute.

**Avocate Debout Painchaud :**

Lorsque mes clients revendiquent l'autonomie, ils revendiquent le respect des orientations et des pratiques des organismes communautaires.

Plus simplement, disons qu'un organisme communautaire est composé de personnes qui vivent des situations semblables et qui trouvent ensemble des solutions. Une solution, peut-être une revendication, ou une approche d'intervention, ou une méthode pédagogique. Ce qui a été la force des organismes communautaires c'est bien leurs capacités de rejoindre et de travailler avec des personnes qui ont été traumatisées par les ressources institutionnelles ou qui n'ont pas su si adapter. C'est en travaillant à partir du vécu des gens, par une approche respectueuse de la démarche des personnes qui les fréquentent que les organismes ont développé des approches nouvelles et mieux adaptées.

Vouloir changer ses approches pour les adapter aux besoins des institutions est un non-sens que mon témoin mettra en lumière.

**Juge Julie Justice :**

Objection rejetée. D'ailleurs monsieur Coupe-coup, la question de l'autonomie fait partie intégrante de l'acte d'accusation.

**Avocate Debout Painchaud :**

Comment pouvez-vous témoigner que l'autonomie des groupes est menacée?

**Alice :**

Les organismes sont de plus en plus pris avec des ententes de services et l'homologation de certaines pratiques cliniques comme en santé mentale. Si tu veux continuer à exister, fais ce qu'on te demande! Nous donnons un service qui nous est commandé. On a de l'argent pour offrir des services restreints.

On dit autonomie des groupes, mais c'est avant tout l'autonomie de la population québécoise qui a des besoins propres et diversifiés qui est MENACÉE.

Fonctionnement néolibéral : le gouvernement veut se faire passer pour un acteur du changement en faisant des coupures, des cadres, des homologations de services considérés comme reconnus selon telle ou telle recherche et nous faire passer pour des groupes pour des réticents au changement, des conservateurs, des conservateurs de leur autonomie. ,

En résistant, comme ce village d'irréductibles groupes communautaires, nous démontrons au contraire que NOUS SOMMES LES ACTEURS DU CHANGEMENT puisque nous défendons l'autonomie de nos pratiques, et la flexibilité de nos pratiques en fonction des besoins réels et changeants de notre population!

Mais c'est de l'autonomie de la POPULATION qu'on parle, car c'est la population qui nous exprime un besoin que nous le communautaire faisons tout pour y répondre, s'adapter, innover : NOUS SOMMES LES ACTEURS DU CHANGEMENT ET NOUS DEMANDONS UN RESPECT DE NOTRE AUTONOMIE DES SERVICES QUE NOUS OFFRONS A UNE POPULATION.

**Maitre Youri Coupe-tout :**

Madame Charasse pas toujours RACOR avec la réalité, vous considérez que l'encadrement des services n'est pas une bonne chose, pourtant cela permet de contrôler la qualité des services offerts à la population avec l'argent de notre gouvernement!

**Alice :**

Contrôler les services rendus à la population redore l'image politique du gouvernement actuel par des chiffres et des quotas brandis selon des critères établis dans l'offre de certains services, comme en santé mentale.

La population demande des services divers, des besoins dont le Ministère ne tient pas compte, car selon lui, c'est suffisant de démontrer qu'UNE RECETTE EST BONNE.

L'homologation de certaines pratiques cliniques ne s'adapte pas à tous les besoins de la population.

RECETTE : Offrir une recette, venant d'une grosse machine comme le gouvernement, car on

considère qu'elle est bonne, ne peut pas être offerte à tous. Elle est bonne, effectivement, sa base vient du communautaire lui-même.

Qui dans la salle aime le pâté chinois ? Levez la main

Certaines personnes n'aiment pas. N'ont pas les mêmes choses, même gout, etc., car bien que la base soit la même, les assaisonnements seront propres à chacun. C'est la beauté du communautaire : offrir des services adaptés.

La RECETTE du pâté chinois est sûrement très bonne, mais n'oublions jamais qu'il existe une diversité de personnes donc une diversité de moyens. Et c'est pourquoi chaque organisme est unique. Chaque organisme à sa couleur et sa saveur.

Chacun est différent et les organismes communautaires ont l'autonomie suffisante pour offrir des services adaptés aux besoins de leur population.

On veut contrôler que les gens reçoivent bien CETTE RECETTE considérée comme la meilleure, qu'elle soit mangée en tant de temps, en 15 minutes, tel un fast food.

Nous devenons des sous-traitants : si vous voulez nourrir la population, c'est cette RECETTE qu'il faut donner.

Certains groupes n'ont pas eu le choix d'être homologués, et ils doivent offrir le pâté chinois contrôlée par le gouvernement pour continuer de recevoir l'argent qu'ils recevaient de leur recette très similaire à LA RECETTE du gouvernement, mais colorée et unique. La RECETTE, selon les goûts du Ministère risque à tout moment de changer. Non pas en fonction des besoins de la population, mais bien en fonction des envies culinaires du Ministère.

« Nous sommes en 2018. Toute la province du Québec est soumise à l'homologation et doit offrir cette recette... Toute? Non! Car un village peuplé d'irréductibles groupes communautaires résiste encore et toujours à l'envahisseur. Et la vie n'est pas facile pour les troupes de légionnaires gouvernementaux/libéraux des camps retranchés de Laeto-rum, Arcando-rum, etc... » Ce village, c'est vous, c'est Montréal.

*Applaudissements de la salle. La témoin est invitée à se rasseoir.*

### **Maitre Youri Coupe-tout :**

Votre honneur, j'ai maintenant le grand honneur d'inviter à la barre un témoin surprise, un éminent et savant économiste qui met tout son talent au service de la rentabilité, de l'efficacité et l'efficience dans la livraison du service, de la haute finance qu'il met à l'abri des tempêtes, reconnu comme un ardent défenseur du libre-échange et du libre marché. J'ai le plaisir de vous présenter moi-même.

*(Ici, le même comédien jouera les deux personnages grâce à un jeu de toge et de profil présenté au public. Pour jouer Maître Youri Coupe-tout il gardera une épaule avec la toge et pour Youri Coupe-tout il présentera son autre épaule dénudée).*

**Greffier Émile de Bellefeuille :**

Vous même, jurez-vous de dire sur votre égo la vérité toute la vérité, juste la vérité, dite je le jure.

**Youri Coupe-tout :**

Je dis toujours la vérité alors il m'est simple de jurer.

**Maître Youri Coupe-tout :**

Auriez-vous la gentillesse et la générosité de nous exposer les faits sur lesquels vos prétentions quant à une fin de procès juste et équitable avec un verdict de non-culpabilité pour mes amis et très chers clients ministres.

**Youri Coupe-tout :**

Merci Maître Coupe-tout pour cette jolie présentation, quoique qu'un peu courte, mais bon, laissons là les flatteries. L'autonomie laissez-moi rire! Capacité de quelqu'un à être autonome, à ne pas être dépendant d'autrui; caractère de quelque chose qui fonctionne ou évolue indépendamment d'autre chose. Voilà madame Justice la définition de l'autonomie. Si les groupes communautaires et tous ses Engagistes ici présents aujourd'hui tiennent tant à leur autonomie, qu'ils se financent alors comme nous et qu'ils refusent les contributions du secteur public afin de conserver leur indépendance face au gouvernement.

**Maître Youri Coupe-tout :**

Auriez-vous l'amabilité d'exposer maintenant les positions de l'institut Économique s'il vous plaît. *(Il part et revient)* Merci!

**Youri Coupe-tout :**

Les positions de l'institut Économie de Montréal sont claires, connues et très bien subventionnées, euh... publicisées :

Privatiser plusieurs sociétés d'État québécoises (Hydro-Québec, SAQ).

On coupe!

Privatiser le système de santé québécois.

On coupe!

Abolir certaines dispositions du Code du travail du Québec comme celles interdisant les briseurs de grève québécois.

On coupe!

Ouverture du marché aux entreprises privées.

On coupe!

Réduire le chialage des groupes communautaires, des groupes de pression, ses lobbyistes sociaux.

On coupe!

Concurrence pour les motiver à être plus productifs.

Sinon, on coupe!

Comme le dit si bien mon ami Pierre Lemieux fondateur de l'Institut Économique de Montréal :  
« Écoute Youri, dans mon livre à moi, j'me dis, mon argent finance des partenaires pas des adversaires. Pis sais-tu ce qui me rend le plus fier Youri? »

**Maître Youri Coupe-tout :**

Non, mais si vous voulez bien avoir l'obligeance de nous le partager.

**Youri Coupe-tout :**

C'est que plusieurs de ces groupes reconnaissent que les politiques néo-libérales instaurées dans nos belles démocraties par nous et nos partenaires financiers, les gouvernements, sont les mieux placés pour gérer et administrer notre trésor public.

En nous basant sur les données fournies par le ministère des Finances dans sa Mise à jour de novembre 2017, nous en venons à estimer que la dette augmente de : 13,7 millions \$ par jour, ou 9578 \$ par minute, ou 160 \$ par seconde.

Au Québec, nous avons assisté impuissant à la mort du secteur du textile, amenant avec lui dans son tombeau un filet, le filet social. Je vous demande madame la Justice, membres du jury de revenir à la raison. Nous devons absolument être de bons pères et de bonnes mères de famille. Faire preuve de prudence, prévoir pour les générations futures. Tout comme l'enfant, face à ses parents, le monde communautaire doit faire ses preuves et prouver sa valeur, faire connaître sa réelle contribution à la société québécoise. L'autonomie, ça se mérite.

Pour toutes ses raisons, le gouvernement du Québec et ses dignes représentants devant vous sont innocents, ben dans le sens de pas coupable.

Je profite aussi de l'antenne qui m'est donnée pour vous vous encourager à contribuer à notre campagne de financement puisqu'étant nous-mêmes reconnu comme un organisme à but non lucratif, nous pouvons émettre des reçus fiscaux pour remercier nos généreux donateurs.

*(Clin d'œil)*

**Maître Youri Coupe-tout :**

Je tiens à nous remercier chaleureusement pour ce vibrant témoignage ô illustre économiste que nous sommes.

**Juge Julie Justice :**

Mesdames et messieurs du jury, vous venez d'entendre les témoignages des deux parties. J'invite maintenant le public à nous lire leur acte d'accusation (ou à poser des questions)

*Période questions + accusations.*

## **FINALE**

*(La juge annonce la fin de la période du jury )*

**Juge Julie Justice :**

Mesdames et messieurs du jury, voici le moment solennel, vous avez entendu les témoins, ou il vous faut trancher si les accusés sont coupables ou non coupables.

Ceux et celles qui les considèrent non coupables levez la main SVP

Ceux et celles qui les considèrent coupables : Levez-vous SVP.

**Greffier Émile de Bellefeuille :**

Après vérification de la firme GrandTorton le jury déclare les accusés coupables.

**Juge Julie Justice :** *(coup de maillet)*

Accusés levez-vous pour recevoir votre sentence.

Le Tribunal aujourd'hui a entendu de criant et scandaleux témoignages ne laissant AUCUN doute sur vos implications dans ce qui vous est reproché.

Les preuves démontrant votre acharnement à saccager les programmes sociaux et les services publics ont été claires.

Les déclarations illustrant votre entêtement à appauvrir les personnes et les groupes communautaires sont malheureusement trop nombreuses pour être remises en questions.

Ainsi, selon la décision (majoritaire et totalement) unanime du jury et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par le Tribunal populaire du peuple dans l'affaire « ACA-4000 groupes d'ACA contre le gouvernement du Québec » je vous déclare coupables pour chacun des chefs d'accusation.

Vous êtes donc condamnés :

- À financer adéquatement les groupes en leur attribuant 475 \$ millions supplémentaires
- À reconnaître l'incontournable apport des groupes communautaires à la société
- À respecter l'autonomie des groupes communautaires
- À réinvestir dans les services publics et les programmes sociaux.

Cette sentence est exécutoire dès maintenant. Et assurez-vous d'en faire la preuve dans votre prochain budget. Pour le communautaire, Engagez-vous!

*Le peuple se met à scander des slogans de la campagne Engagez-vous pour le communautaire :*

*On défend le bien commun  
Pas la soif de quelques-uns*

*Quand ils parlent d'économie  
C'est sur l'dos des démunis*

*Le milieu communautaire  
Veut un traitement égalitaire*

*Éduqués, en santé,  
Est-ce trop demandés?*

*L'autonomie, c'pas des chichis,  
Ça se respecte et ça un prix*

*Calculez comme vous voulez  
Nos subventions, c'est pas assez*

*Nous on veut plus de pognon  
Pour accomplir notre mission*

*Nos missions c'est sacré  
Y faut plus les financer*

*Pour que le communautaire  
Ne rime plus avec misère*

*Tarififier, privatiser  
C'pas not'projet d'société*

*Des sous pour l'social  
Pas pour l'évasion fiscale*

*Éliminez la pauvreté  
C't'un devoir de société*

*Un mouvement solidaire  
Pour contrer la misère*

*Augmenter, l'aide sociale  
C'est un minimum vital*

*C'est ensemble et solidaire  
Que nous crions notre colère*

*Lutter contre la pauvreté  
C't'une question de dignité!*

*Un financement stable et décent  
C'est ça qu'on veut  
C'est ça qu'ça prend*

*L'gouvernement se désengage  
Pour les femmes c'est + de charges*

*Augmenter le financement  
Pour tous les groupes,  
C'est URGENT!*

**Action organisée par le Front régional de l'action communautaire autonome (FRACA) de Montréal dans le cadre de la campagne provinciale Engagez-vous pour le communautaire.**

### **Les membres du comité de coordination du FRACA Montréal**

- *Comité logement Montréal-Nord*
- *Corporation de développement communautaire Solidarités Villeray*
- *Mouvement PHAS*
- *Réseau alternatif et communautaire des organismes en santé mentale (RACOR)*
- *Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux (RAFSSS)*
- *Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)*
- *Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal (ROCFM)*
- *Table régionale des centres de femmes du Montréal métropolitain Laval*
- *Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP)*

### **Acronymes :**

RIOCM:      Regroupement intersectoriel des Organismes communautaires de Montréal  
CLCV :      Comité logement Ville-Marie  
RACOR :      Réseau alternatif et communautaire des organismes en santé mentale



